

Dénomination : UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES D ELEVAGE ALPES RHONE

n° de gestion : 2000D01521

n° d'identification : 301 165 254

n° de dépôt : A2010/015760

Date du dépôt : 20/07/2010

Pièce : procès-verbal du conseil d'administration

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE l'UNION DES COOPERATIVES D'ELEVAGE ALPES-RHONE

DU JEUDI 27 MAI 2010

Cette réunion s'est tenue dans les locaux de COPELSA, 40 rue du Terraillet 73190 ST BALDOPH, le Jeudi 27 Mai 2010, à 14h00, sous la Présidence de Monsieur Marcel DURUPTHY.

Etaient présents à cette réunion :
Messieurs les Administrateurs : BERNARD Roland, CABAUSSEL Guy, DURUPTHY Marcel, GUIAVARC'H Pascal, LAVOREL Jean-Luc, RIBAN Raymond, ROGUET Gilles, RONZON Franck, THIZY Jean-Noël, VAGNON Alain et VIAL Eric.

Assistaient également à cette réunion :
Messieurs BOUSSAND Frédéric, CHAPELLE Hervé, DAUZET Hugues, GONIN Didier et TERMIER Bruno.
Madame BLOC Nicole

Etaient présents, en qualité de représentant des UPRAs invitées : MM. BASTARD Damien et TOURT Stéphane.

Etaient Excusés :
Messieurs CARTELLIER Philippe, CHABOT Jérôme, CORNIER Laurence, FARGES Béatrice, MERVANT Gilles, MIGUET Pascal, MOREL Bernard, VUAILLAT Alain.

Etaient absents :
Messieurs BIAU Jacques, CHOPARD Luc, DAVID Georges, GARRIGUES René, MAZARD Jacques.

Ordre du jour :

- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 Avril 2010
- Election du Président
- Election du Bureau
- Désignation des représentations UCEAR
- Changement de siège social de l'UCEAR
- Questions diverses

Le Président Marcel DURUPTHY accueille les participants, particulièrement M. Alain VAGNON amené à le remplacer comme représentant de COPELSA au Conseil d'UCEAR. M. Alain VAGNON est éleveur MO et PH dans l'avant-pays savoyard, il est administrateur de COPELSA. Un tour de table est ensuite réalisé pour que l'ensemble du Conseil d'Administration lui soit présenté.

I - APPROBATION DU PROJET DE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 AVRIL 2010

Le Président Marcel DURUPTHY donne lecture du projet de procès-verbal, et commente brièvement les différents points abordés au cours de ce dernier Conseil.

RESOLUTION CA U09/10-4.1

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 21 Avril 2010.

II - ELECTION DU BUREAU

Monsieur Marcel DURUPTHY, doyen d'âge, garde la présidence de séance et fait procéder à l'élection en demandant aux personnes présentes s'il y a des candidats.

Monsieur Guy CABAUSSEL est candidat. Aucune autre candidature n'est proposée.

Monsieur Guy CABAUSSEL demande le vote à bulletin secret (10 votants).

Messieurs Eric VIAL et Franck RONZON sont nommés scrutateurs.

GC

Le résultat du vote est le suivant :

- M. CABAUSSEL : 9 voix
- Bulletin blanc : 1

RESOLUTION CA U09/10-4.2

Monsieur Guy CABAUSSEL est élu Président de l'UCEAR.

Monsieur Guy CABAUSSEL remercie les administrateurs pour leur confiance et souhaite que cette confiance s'exprime au quotidien sur l'ensemble des dossiers conduits par l'UCEAR. Il ajoute qu'ayant été déjà amené à s'exprimer sur son projet, il n'en dira pas plus ce jour. Il remercie Marcel DURUPTHY pour l'ensemble de son action à l'UCEAR, pour sa disponibilité et son engagement malgré une santé souvent fragile. Il précise que Marcel DURUPTHY gardera le suivi du dossier Brindas dans lequel il s'est particulièrement investi, notamment jusqu'à l'inauguration pour laquelle il souhaite qu'il soit le « maître de cérémonie ». Le Conseil d'Administration applaudit Marcel DURUPTHY pour appuyer ces propos.

Monsieur Marcel DURUPTHY remercie Guy CABAUSSEL, précise que le principal pour lui a toujours été le climat de confiance dans lequel toutes les réflexions ou projets doivent se dérouler. Il associe à ses remerciements l'ensemble du personnel, représenté par Nicole BLOC avec laquelle il a particulièrement apprécié de travailler, avec une disponibilité, une compétence et une pédagogie que tous les salariés lui reconnaissent.

Monsieur Guy CABAUSSEL passe ensuite à l'élection d'un nouveau Bureau. Il propose d'emblée que les trois Présidents des trois autres coopératives adhérentes soient Vice-présidents.

Monsieur Eric VIAL accepte, mais précise cependant que sa disponibilité sera limitée dans les mois qui viennent.

Aucun administrateur ne réclamant le vote à bulletin secret, le Bureau est élu à main levée.

RESOLUTION CA U09/10-4.3

Un nouveau Bureau est élu, à l'unanimité. La composition est la suivante :

- Vice-Président	Gilles ROGUET (9 voix – 1 blanc)
- Vice-Président	Eric VIAL (9 voix – 1 blanc)
- Vice-Président	Roland BERNARD (9 voix – 1 blanc)
- Trésorier	Bernard MOREL (10 voix)
- Trésorier-adjoint	Jean-Luc LAVOREL (9 voix – 1 blanc)
- Secrétaire	Raymond RIBAN (9 voix – 1 blanc)
- Secrétaire adjoint	Alain VAGNON (10 voix)
- membres	Jérôme CHABOT, Georges DAVID, René GARRIGUES (10 voix chacun)

III - DESIGNATIONS DES REPRESENTATIONS UCEAR

Le Président Guy CABAUSSEL propose et fait valider les désignations suivantes :

RESOLUTION CA U09/10-4.4

Le Conseil d'Administration nomme les personnes suivantes pour représenter UCEAR dans les différentes instances :

à l'UNCEIA :

→ Comité Fédéral d'Expertise : Nicole BLOC
→ Conseil d'Administration : Guy CABAUSSEL (au titre des ES de la « zone Grand Sud », pour UCEAR ; il y a 4 ES dans ce groupe : MIDATEST, UALC, UCATRC et UCEAR)
Gilles ROGUET (au titre des EMP de la « zone Grand Sud »)
→ Bureau : Guy CABAUSSEL, invité
→ Commission Sociale : Gilles ROGUET
→ ANFEIA : Gilles ROGUET
→ Comité Stratégique : CFE + Bureau

à UMOTEST :

→ Conseil d'Administration : Guy CABAUSSEL, Franck RONZON, Pascal GUIAVARC'H
→ Bureau : Guy CABAUSSEL

GC

à MIDATEST : → Conseil d'Administration et Bureau : Bernard MOREL
→ Commissions techniques : Bruno GRANGE (devrait changer en cours d'exercice prochain)

à UCATRC : → Conseil d'Administration : Guy CABAUSSEL
→ Commissions Techniques : Alain JOURDAN

à l'OS « UPRA TARENTAISE » :
→ Conseil d'Administration (2e collège) : au titre de l'ES : Guy CABAUSSEL
Pour mémoire *au titre des EMP : MM. Pierre GACHET et Alexis ROMANET (COPELSA)*
au titre des OCL : M. Bruno GRATALOUP (COPELSA)

à l'OS « Races Alpines Réunies » :
→ Conseil d'Administration (2e collège), au titre de l'ES : Guy CABAUSSEL, Laurent GAILLARD, Jean-Luc LAVOREL
Pour mémoire *pour COPELSA : M. Eric BOUCHEX*
pour CEIA 74 : M. Stéphane BOISIER

à l'OS CHAROLAISE : Guy CABAUSSEL
à CAPGENES et à la Section caprine de l'UNCEIA : respectivement Thierry GABRIEL et Jean-Noël THIZY
à CMRE : Joseph ARNAUD, administrateur CEL 42 et membre du Bureau (éleveur laitier dans le Pilat) et M. Hugues DAUZET
à FRL : Guy CABAUSSEL
à RHON'ALPES ELEVAGE (ex GIE Lait-Viande) : Guy CABAUSSEL
à Coop de France (ex FRCARA) : Guy CABAUSSEL

IV – CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DE L'UCEAR

Le Président Guy CABAUSSEL confirme au Conseil d'Administration l'avancement de la construction du site de Brindas (les détails seront donnés dans la réunion du Noyau Dur suivant ce Conseil) et informe du déménagement :

- le 21/06, labos et logement des CHAMBON (avec société GUIGARD)
- les 22 et 23/06, bureaux UCEAR et ELIACOOP (avec société GUIGARD)
- les 23 et 24/06, taureaux (avec UMOTEST) + cuves et silos avec transporteurs spéciaux

RESOLUTION CA U09/10-4.5

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de changer le siège social de l'UCEAR : à compter du 21/06/10, le siège social de l'UCEAR est : 61 chemin des Hoteaux 69126 BRINDAS.

V – QUESTIONS DIVERSES

Indemnités de remboursement anticipé sur prêt Crédit Agricole

Après vérifications, Nicole BLOC confirme qu'il est bien spécifié sur les deux contrats de prêts (CACE et CADS) qu'aucune indemnité de remboursement anticipé n'est due si ce dernier provient des fonds de l'UCEAR et non d'un autre prêt bancaire.

Informatique

Le Président Guy CABAUSSEL donne des informations sur l'état d'avancement des réflexions sur le dossier de logiciel – mise en place pour l'ensemble des coopératives de la zone CMRE + ARSOE Migennes.

SMQ

Le Président Guy CABAUSSEL informe le Conseil d'Administration que, lors d'une récente réunion UNCEIA, il a remarqué que la Région n'était pas très avancée sur ce dossier. Il souhaite que des propositions puissent être faites, en concertation UCEAR et ses coopératives adhérentes, pour cibler la (ou les) personne(s) ressource(s). Formation prévue fin juin.

GC

Loyer ELIACOOP à Brindas

Le Président Guy CABAUSSEL rappelle qu'à la demande de Jean-Luc LAVOREL, le point devait être étudié rapidement, ce qui a été vu en Bureau UCEAR le 19/05/2010. Il demande à Nicole BLOC de préciser le contenu.

Les éléments de réflexion ont été objectivés par :

1. point de situation actuelle (source : UCEAR)
2. prix de marché et méthodologie (source : LINDEA)
3. détails des surfaces et des postes à Brindas (source : SOLVIUM)

1 – Le loyer actuel d'ELIACOOP est de 21 300 €/an pour 198 m2, soit un ratio de 107 €/m2.
Les 198 m2 comprennent les bureaux actuels d'ELIACOOP (« ancien labo » en rez-de-chaussée et informatique au 1er étage), sans surfaces communes. Il est régulièrement revu selon l'indice de la construction.

2 – Le prix de marché pour la location de bureaux dans l'Ouest lyonnais (ancien, prestations comparables) va de 90 à 150 €/m2 (Francheville le plus cher).
Le prix de marché pour du neuf dans l'Ouest lyonnais va de 115 à 140 €/m2.

La méthode peut aussi tenir compte de la capitalisation de l'investissement immobilier.
→ prix de revient construction tertiaire incluant quote-part VRD et terrassements, stationnements, honoraires, etc... : 1 228 € HT/m2
→ capitalisation brute basse 5% (61€), haute 9% (110€).

3 – Détails des surfaces :

- UCEAR :	245 m2	)	
- ELIACOOP :	106 m2	)	Total : 866 m2
- COMMUNS :	515 m2	)	

Détails des postes :

- UCEAR :	19	)	
- ELIACOOP :	9	)	Total : 35 postes
- COMMUNS :	7	)	

4 – Synthèse position Bureau UCEAR du 19/02/2010 :
- prix de location au m2 en zone minimum de prix de marché, soit 115 €/m2
- surfaces affectées : les m2 d'ELIACOOP + prorata des m2 COMMUNS hors salles de réunions, selon le pourcentage du nombre de postes

Le calcul donne : Surfaces affectées : 106 m2 +9/35 (515-86) = 106 + 110
= 216 m2
Loyer : 216 m2 x 115 € = 24 840 €, arrondi à **25 000 € par an**
(+17% / situation actuelle)
à compter du 01/07/2010.

RESOLUTION CA U09/10-4.6

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité qu'à compter du 01/07/2010, le loyer d'ELIACOOP passe à 25 000 € HT annuel. La méthodologie de calcul devra être précisée dans une convention écrite entre UCEAR et ELIACOOP.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 15 H 00.

GC

SCA UNION DES COOPÉRATIVES D'ÉLEVAGE ALPES-RHÔNE
14, Chemin des Aubépines
Centre d'Insémination Bel-Air – 69340 FRANCHEVILLE
☎ 04 72 38 31 72 – Fax 04 72 38 31 70
N° Agrément 389 – APE 014 D – Siret 301 165 254 00014
E-mail : ucear@wanadoo.fr

Le Président,
Guy CABAUSSEL

Certifié conforme